

Les Bassins du Nouveau Havre



Étude d'impact sur l'ensoleillement

PROJET 241.003.00 // 12 DÉCEMBRE 2008

**GROUPE
CARDINAL
HARDY**
AMÉNAGEMENT ET DESIGN URBAIN




NOUVEAU HAVRE DE MONTRÉAL
MONTRÉAL'S NEW HARBOURFRONT


SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA
CANADA LANDS COMPANY

Canada^{INC}

Évaluation de l'ensoleillement

Cette présente étude vise à évaluer l'impact sur l'ensoleillement du projet Les bassins du Nouveau Havre. Ce projet occupera l'ancien site de tri postal de Postes Canada sis au 1500, rue Ottawa dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

Critères d'évaluation selon le règlement RCA08 22014, annexe 3 – Fascicule d'intervention – Secteur de surhauteur, du règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal, arrondissement du Sud-Ouest :

Une étude des impacts sur l'ensoleillement d'un projet comportant une surhauteur doit être réalisée en fonction des paramètres suivants :

- L'évaluation de l'ensoleillement doit être effectuée avec et sans projet;
- L'évaluation de l'ensoleillement doit considérer le potentiel de développement des terrains adjacents, déterminé par les hauteurs maximales en mètres prescrites;
- La période d'ensoleillement à considérer lors de l'évaluation de l'impact sur la voie publique doit correspondre à la durée de la course du soleil d'un côté à l'autre de l'emprise de la voie publique, de telle sorte qu'au moins un trottoir soit ensoleillé.

L'évaluation de l'ensoleillement se fait à l'équinoxe, ce qui correspond aux alentours du 21 mars et du 21 septembre. Ces deux dates sont incluses dans la période en heure avancée (HAE pour Heure Avancée de l'Est).

TRONÇONS D'ARTÈRES D'ORIENTATION EST-OUEST : UNE DURÉE MINIMALE D'ENSOLEILLEMENT À L'ÉQUINOXE D'AU MOINS 1 H 30 CONSÉCUTIVES ENTRE 12 H ET 15 H

TRONÇON DE LA RUE OTTAWA

Le trottoir sud de la rue Ottawa présente une alternance de plages ombragées et ensoleillées entre 12h et 15h. Les espaces ensoleillés résultent des percées des nouveaux bassins au cœur du projet. Le soleil éclaire en entier ce côté de trottoir après 15h.

Le trottoir nord de la rue Ottawa est éclairé presque entièrement dès 13h en septembre et à partir de 13h30 en mars.

Au moins un trottoir reçoit donc 1 h30 d'ensoleillement entre 12h et 15h.

TRONÇON DE LA RUE WILLIAM

Seul le bâtiment à l'extrême ouest du site influence l'ensoleillement du tronçon de la rue William entre 12h et 15h. Le trottoir nord ne reçoit plus d'ombres provenant du projet dès 13h ce qui permet d'obtenir 2 heures d'ensoleillement entre les heures prescrites.

Le trottoir sud se libère totalement de l'ombrage après 14h en septembre et vers 15h en mars.

TRONÇONS DE LA RUE BASIN

Le nouveau projet permet de connecter les deux sections de la rue Basin, présentement coupée par l'ancien bâtiment de tri postal. C'est le nouveau tronçon de la rue Basin qui est influencé par les nouveaux bâtiments du projet.

Le trottoir nord est la première section de la nouvelle emprise à recevoir un ensoleillement presque complet et ce, à partir de 13h en septembre et vers 13h30 en mars. La nouvelle emprise de rue a donc un minimum d'une heure et demi d'ensoleillement entre 12h et 15h.

Le trottoir sud du nouveau tronçon présente une succession de plages d'ombres et de lumière entre 12h et 15h. Les plages d'ensoleillement sont dues à la présence des nouveaux bassins qui permettent de faire pénétrer la lumière sur toute la profondeur du site.

Le tronçon existant de la rue Basin situé à l'est du site reçoit l'ombre d'un bâtiment du projet à partir de 13h sur le trottoir sud. Le trottoir nord reste la majeure partie du temps totalement ensoleillé.

TRONÇONS DE LA RUE OLIER

L'ombre des nouveaux bâtiments atteint les trottoirs de la rue Olier seulement après 16h. Les deux trottoirs du tronçon de rue reçoivent le plein ensoleillement entre 12h et 15h, suite à l'ajout du projet.

TRONÇONS D'ARTÈRES D'ORIENTATION NORD-SUD : UNE DURÉE MINIMALE D'ENSOLEILLEMENT À L'ÉQUINOXE D'AU MOINS 1H30

TRONÇON DE LA RUE RICHMOND

Le trottoir est plongé dans l'ombre du lever du soleil jusqu'à 11h. Ensuite, les nouveaux bâtiments du projet n'influencent plus l'ombrage de la rue. Le trottoir ouest est ensoleillé dès 10h. Notons toutefois qu'un éventuel projet construit sur le terrain situé à l'ouest du projet, avec les hauteurs maximales prescrites par le règlement, peut influencer l'ensoleillement des trottoirs après 11h. On obtient malgré tout le minimum d'une heure et demie d'ensoleillement durant le jour.

TRONÇON DE LA RUE DU SÉMINAIRE

Les nouveaux bâtiments projettent leur ombrage sur ce tronçon de rue à partir de 12h. Jusqu'au coucher du soleil, une alternance de plages ensoleillées et ombragées se produit sur les deux trottoirs. En tenant compte du futur projet Griffintown qui influence l'ombrage de la rue le matin, on obtient une période incluse entre 10h et 12h où au moins un trottoir reste totalement ensoleillé.

NOUVEL AXE PIÉTONNIER SUR LE QUAI 2

Un axe piétonnier relie la rue Ottawa au parc du canal de Lachine sur le quai 2 (voir le plan-clé des quais et des bassins). L'ensoleillement de l'axe débute un peu avant 10h pour atteindre le plein éclairage vers 11h. La superficie de l'axe piétonnier ensoleillée est supérieure à 50% à midi puis décline jusqu'à 13h. L'axe piétonnier est donc éclairé sur une plage horaire de deux heures et ce, en période de plus grande achalandage.

PARCS ET LIEUX PUBLICS : UN ENSOLEILLEMENT SUR AU MOINS 50% DE LA SUPERFICIE ENTRE 8H ET 18H DURANT UN MINIMUM DE 8 HEURES CONSÉCUTIVES À L'ÉQUINOXE

PARC DU CANAL DE LACHINE

L'ombre des nouveaux bâtiments du projet commence à toucher le parc linéaire à partir de 16h. Du lever du soleil jusqu'à 16h, on obtient donc 8 heures consécutives d'ensoleillement sur la totalité de la superficie du parc.

LIEUX PUBLICS À L'INTÉRIEUR DU PROJET

Les deux principaux espaces publics du projet sont situés à même les emprises des anciens bassins 3 et 4 (voir le plan-clé des quais et des bassins). L'ensoleillement des deux lieux publics atteint un minimum de 50% entre 9h et 15h pour une durée de 6 heures. Bien que le total de 8 heures consécutives ne soit pas atteint ces espaces bénéficient d'un ensoleillement maximal (100%) entre 11h et 13h, coïncidant avec la période de grande affluence des espaces publics à l'heure du dîner.

Plans

PLAN CLÉ DES QUAIS ET DES BASSINS



PLAN D'ENSEMBLE



GRUPE CARDINAL HARDY + L'OEUF

Équinoxe du printemps, 21 mars

EXISTANT | 8h00



PROJET | 8h00



EXISTANT | 9h00



PROJET | 9h00



EXISTANT | 10h00



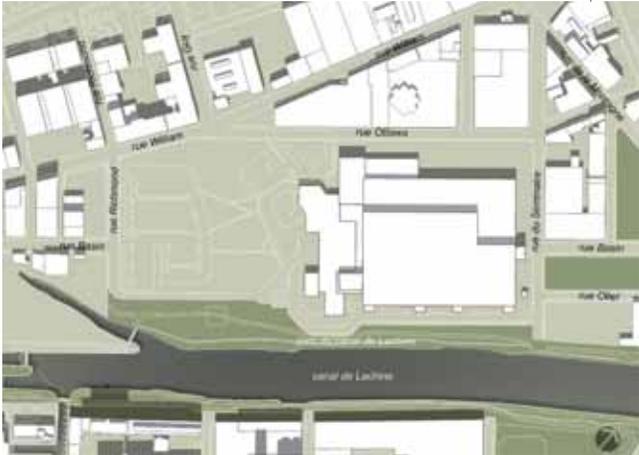
PROJET | 10h00



ÉTUDE D'ENSOULEILLEMENT

Équinoxe du printemps, 21 mars

EXISTANT | 11h00



PROJET | 11h00



EXISTANT | 12h00



PROJET | 12h00



EXISTANT | 13h00



PROJET | 13h00



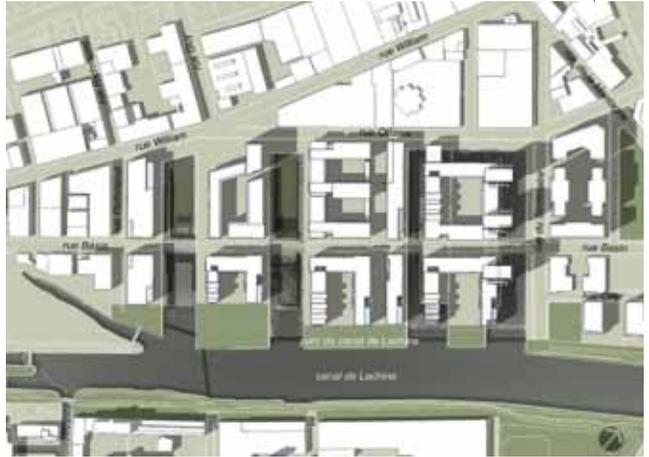
GRUPE CARDINAL HARDY + L'OEUF

Équinoxe du printemps, 21 mars

EXISTANT | 14h00



PROJET | 14h00



EXISTANT | 15h00



PROJET | 15h00



EXISTANT | 16h00



PROJET | 16h00



ÉTUDE D'ENSOULEILLEMENT

Équinoxe du printemps, 21 mars

EXISTANT | 17h00



PROJET | 17h00



EXISTANT | 18h00



PROJET | 18h00



Équinoxe d'automne, 21 septembre

EXISTANT | 8h00



PROJET | 8h00



EXISTANT | 9h00



PROJET | 9h00



EXISTANT | 10h00



PROJET | 10h00



ÉTUDE D'ENSOULEILLEMENT

Équinoxe d'automne, 21 septembre

EXISTANT | 11h00



PROJET | 11h00



EXISTANT | 12h00



PROJET | 12h00



EXISTANT | 13h00



PROJET | 13h00

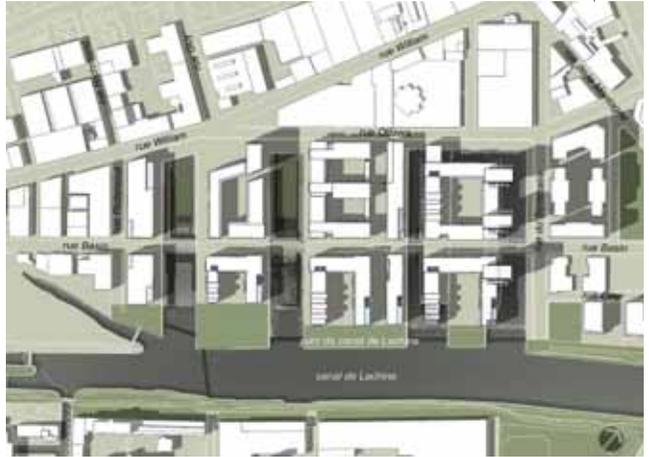


Équinoxe d'automne, 21 septembre

EXISTANT | 14h00



PROJET | 14h00



EXISTANT | 15h00



PROJET | 15h00



EXISTANT | 16h00



PROJET | 16h00



ÉTUDE D'ENSOULEILLEMENT

Équinoxe du printemps, 21 septembre

EXISTANT | 17h00



PROJET | 17h00



EXISTANT | 18h00



PROJET | 18h00

